

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

5 - REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Elaborer des stratégies logistiques et transport dans un environnement durable et international			
<p>La validation du bloc de compétences porte sur trois types de travaux distincts et complémentaires : des épreuves écrites individuelles, des entretiens techniques portant sur des dossiers réalisés et une mise en situation dans un contexte professionnel présentée sous la forme d'un rapport écrit soutenu à l'oral ;</p> <p>La certification est délivrée lorsque les cinq blocs de compétences sont validés ; il n'y a pas de compensation possible entre les blocs de compétences.</p>			
<p>Le responsable des opérations logistiques élabore les stratégies de développement de son organisation dans un environnement durable et international.</p>	<p>Choisir l'allocation des ressources en utilisant les outils d'analyse dans le respect de l'organisation et de la stratégie de l'entreprise en vue de mener les activités pour atteindre les objectifs fixés.</p>	<p>Le bloc de compétences fait l'objet d'une évaluation fondée sur :</p> <p>-> des épreuves écrites Individuelles de type études de cas en analyse stratégique, commerce international,</p> <p>-> des travaux de recherches personnelles consistant en une revue de presse traitant des</p>	<p>Le choix des outils d'analyse stratégiques est adapté au domaine d'activité ;</p> <p>Les matrices et outils d'analyse stratégique sont correctement mis en œuvre ;</p> <p>Un diagnostic stratégique est établi ;</p> <p>Les ressources engagées permettent d'atteindre les objectifs.</p>

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

	<p>Mettre en œuvre des pratiques sociales et sociétales respectueuses des contraintes juridiques en vue d’inscrire les activités de logistique et de transport dans une démarche de développement durable.</p>	<p>grands thèmes de la stratégie logistique, du développement durable, de l’environnement international et donnant lieu à un entretien technique d’une durée de 30 minutes,</p> <p>-> une mise en situation dans un contexte professionnel, durant les périodes en entreprise, donnant lieu à la rédaction d’un rapport écrit et à un entretien technique d’une durée d’1 heure (soutenance).</p>	<p>Les pratiques sociétales et environnementales sont conformes aux contraintes juridiques internationales ;</p> <p>Des indicateurs permettent de mesurer la performance « Eco-logistique ».</p>
	<p>Mettre en place une stratégie logistique et transport en prenant en compte l’environnement juridique afin de déployer les activités à l’échelle européenne et internationale.</p>	<p>VAE : Le bloc de compétences est validé par l’analyse et l’évaluation des activités professionnelles réalisées dans le domaine.</p> <p>La session de validation du bloc de compétences « Elaborer des stratégies logistiques et transport dans un environnement durable et international » intègre un professionnel du domaine d’activités au processus d’évaluation des compétences.</p>	<p>Les contraintes juridiques dans un environnement international, notamment Européen sont prises en compte ;</p> <p>Les coûts de revient des opérations à l’international sont réalistes ;</p> <p>Utilisation d’un anglais professionnel avec une communication écrite et orale permettant de traiter avec un partenaire étranger.</p>

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

Concevoir les systèmes de gestion des opérations logistiques et transport

La validation du bloc de compétences porte sur trois types de travaux distincts et complémentaires : des épreuves écrites individuelles, des entretiens techniques portant sur des dossiers réalisés et une mise en situation dans un contexte professionnel présentée sous la forme d'un rapport écrit soutenu à l'oral ;

La certification est délivrée lorsque les cinq blocs de compétences sont validés ; il n'y a pas de compensation possible entre les blocs de compétences.

<p>Le responsable des opérations logistiques conçoit les systèmes de gestion qui permettent d'organiser les différentes opérations de logistique et de transport.</p>	<p>Décomposer les opérations logistiques et transport en identifiant les flux d'informations, afin de rédiger le cahier des charges des systèmes de gestion de l'information.</p>	<p>Le bloc de compétences fait l'objet d'une évaluation fondée sur :</p> <p>-> des épreuves écrites Individuelles de type études de cas en modélisation des systèmes d'informations, en modélisation de la prestation logistique et transport,</p> <p>-> une mise en situation professionnelle consistant en la réalisation d'applications informatiques répondant à un cahier des charges et donnant lieu à un entretien technique d'une durée de 40 minutes,</p> <p>-> une mise en situation dans un contexte professionnel, durant les périodes en entreprise, donnant lieu à la</p>	<p>Les flux d'informations sont identifiés au regard des processus logistique et transport ;</p> <p>Les besoins en traitement de l'information sont exprimés ;</p> <p>Le cahier des charges du système d'information reflète et traduit l'articulation des processus.</p>
	<p>Modéliser les activités et les processus logistiques et transport en utilisant les outils et les démarches de simulation afin de structurer les opérations.</p>		<p>Pour un flux d'activités, la cartographie des processus est définie ;</p> <p>Les outils et les méthodes de modélisation sont adaptés aux processus identifiés ;</p> <p>Chacun des processus d'activités est modélisé.</p>

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

	<p>Déployer les systèmes d'informations et de gestion en respectant le cahier des charges, en vue de gérer et d'optimiser les opérations d'entreposage et de transport.</p>	<p>rédaction d'un rapport écrit et à un entretien technique d'une durée d'1 heure (soutenance).</p> <p>VAE: Le bloc de compétences est validé par l'analyse et l'évaluation des activités professionnelles réalisées dans le domaine.</p> <p>La session de validation du bloc de compétences « Concevoir les systèmes de gestion des opérations logistiques et transport » intègre un professionnel du domaine d'activités au processus d'évaluation des compétences.</p>	<p>Parmi les systèmes de gestion de l'information proposés sur le marché (WMS, TMS...), les solutions envisagées correspondent aux besoins ;</p> <p>La solution de gestion de l'information retenue est mise en œuvre, elle est au service de l'amélioration continue de la performance ;</p> <p>Les applications simples orientées métier qui sont créées à partir d'outils génériques (tableur, bases de données...), complètent les besoins non couverts par l'offre du marché ;</p> <p>La documentation créée (guides concepteur et utilisateur...), permet l'utilisation et l'évolution de l'application.</p>
--	--	--	--

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

Organiser les opérations logistiques et transport

La validation du bloc de compétences porte sur trois types de travaux distincts et complémentaires : des épreuves écrites individuelles, des entretiens techniques portant sur des dossiers réalisés et une mise en situation dans un contexte professionnel présentée sous la forme d'un rapport écrit soutenu à l'oral ;

La certification est délivrée lorsque les cinq blocs de compétences sont validés ; il n'y a pas de compensation possible entre les blocs de compétences.

<p>Le responsable des opérations logistiques organise les opérations logistiques et transport.</p>	<p>Prévoir et programmer les opérations logistiques et transport à réaliser dans une période donnée en utilisant les outils appropriés afin d'engager les ressources nécessaires dans une démarche de service client, respectueuse de la politique de l'entreprise.</p>	<p>Le bloc de compétences fait l'objet d'une évaluation fondée sur :</p> <p>-> des épreuves écrites Individuelles de type études de cas en gestion d'entrepôt, organisation et optimisation transport,</p> <p>-> une mise en situation professionnelle consistant en la résolution d'une problématique d'organisation et d'optimisation de la logistique et du transport et donnant lieu à un entretien technique d'une durée de 20 minutes,</p> <p>-> une mise en situation dans un contexte professionnel, durant les périodes en</p>	<p>Les prévisions d'activités reposent sur des critères précis ;</p> <p>Les prévisions d'activités sont cohérentes et réalistes au regard du contexte ;</p> <p>Les ressources humaines, matérielles et financières sont déterminées ;</p> <p>La gestion du risque est intégrée.</p>
	<p>Organiser l'entreposage (réception, stockage, préparation, expédition) en utilisant les outils de la gestion d'entrepôt en vue de répondre aux exigences du client en garantissant la qualité de service et en optimisant les coûts et les délais.</p>		<p>Les outils de la gestion d'entrepôt sont mis en œuvre ;</p> <p>L'implantation de l'entrepôt repose sur une optimisation des emplacements et des flux ;</p> <p>Le temps consacré aux opérations internes est optimisé.</p>

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

	<p>Organiser les opérations d’approvisionnement (transport amont) et de distribution (transport aval) en garantissant la qualité de service et en optimisant les coûts et les délais.</p>	<p>entreprise, donnant lieu à la rédaction d'un rapport écrit et à un entretien technique d'une durée d'1 heure (soutenance).</p> <p>VAE : e bloc de compétences est validé par l’analyse et l’évaluation des activités professionnelles réalisées dans le domaine.</p> <p>La session de validation du bloc de compétences « Organiser les opérations logistiques et transport » intègre un professionnel du domaine d’activités au processus d’évaluation des compétences.</p>	<p>Les outils d’aide à la décision en matière d’organisation et d’optimisation transport sont mis en œuvre ;</p> <p>Le transport est synchronisé aux opérations logistiques ;</p> <p>Toutes les tournées sont couvertes ;</p> <p>Les ressources humaines et matérielles sont optimisées ;</p> <p>La réglementation transport est appliquée.</p>
--	--	--	---

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

Piloter les flux du processus logistique

La validation du bloc de compétences porte sur trois types de travaux distincts et complémentaires : des épreuves écrites individuelles, des entretiens techniques portant sur des dossiers réalisés et une mise en situation dans un contexte professionnel présentée sous la forme d'un rapport écrit soutenu à l'oral ;

La certification est délivrée lorsque les cinq blocs de compétences sont validés ; il n'y a pas de compensation possible entre les blocs de compétences.

<p>Le responsable des opérations logistiques pilote les flux du processus logistique, il manage les équipes.</p>	<p>Adapter et ajuster en temps réel les ressources employées à la charge d'activité en utilisant les outils de suivi afin d'améliorer la performance opérationnelle et financière.</p>	<p>Le bloc de compétences fait l'objet d'une évaluation fondée sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> -> des épreuves écrites Individuelles de type études de cas en management d'activités, droit social, -> une mise en situation professionnelle consistant en un entretien achat/vente, -> une mise en situation dans un contexte professionnel, durant les périodes en entreprises, donnant lieu à la rédaction d'un rapport écrit et à un entretien technique d'une durée d'1 heure (soutenance). 	<p>Les indicateurs de suivi d'activité retenus sont pertinents ;</p> <p>Ces indicateurs de suivi permettent de rendre compte du degré d'avancement de l'activité ;</p> <p>Le redéploiement des ressources prend appui sur ces indicateurs de suivi.</p>
	<p>Mener les négociations avec les partenaires en créant des relations pérennes afin de les associer aux projets de développement.</p>	<p>La conduite de l'entretien achat/vente de prestations logistiques et transport est préparée ;</p> <p>L'argumentaire est construit ;</p> <p>Les techniques de négociation sont appliquées.</p>	

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

	<p>Manager les collaborateurs en leur permettant de s'accomplir dans leurs fonctions, en respectant les règles du droit social et en mettant en œuvre une politique de prévention des risques afin de les associer aux objectifs de l'activité.</p>	<p>VAE : Le bloc de compétences est validé par l'analyse et l'évaluation des activités professionnelles réalisées dans le domaine.</p> <p>La session de validation du bloc de compétences « Piloter les flux du processus logistique » intègre un professionnel du domaine d'activités au processus d'évaluation des compétences.</p>	<p>Les méthodes de management employées contribuent à l'implication du personnel ;</p> <p>Les indicateurs sociaux rendent compte de la satisfaction du personnel ;</p> <p>Des mesures de prévention des risques sont mises en œuvre ;</p> <p>Les règles de droit dans les pratiques managériales sont appliquées.</p>
--	--	--	---

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

Mettre en place un processus d'amélioration continue des opérations logistiques

La validation du bloc de compétences porte sur trois types de travaux distincts et complémentaires : des épreuves écrites individuelles, des entretiens techniques portant sur des dossiers réalisés et une mise en situation dans un contexte professionnel présentée sous la forme d'un rapport écrit soutenu à l'oral ;

La certification est délivrée lorsque les cinq blocs de compétences sont validés ; il n'y a pas de compensation possible entre les blocs de compétences.

<p>Le responsable des opérations logistiques met en place un processus d'amélioration continue des opérations logistiques</p>	<p>Estimer les coûts complets réels des activités afin de mesurer la performance opérationnelle en mobilisant différents outils du contrôle de gestion</p>	<p>Le bloc de compétences fait l'objet d'une évaluation fondée sur :</p> <p>-> des épreuves écrites Individuelles de type études de cas en contrôle de gestion, mesure, analyse et amélioration continue de la performance</p> <p>-> une mise en situation professionnelle consistant en l'élaboration d'un dossier technique devant répondre à des demandes internes ou externes en visant la performance et donnant lieu à un entretien technique d'une durée de 30 minutes,</p> <p>-> une mise en situation dans un contexte professionnel, durant les périodes en</p>	<p>Les outils mobilisés sont adaptés à la mesure de la performance des différentes activités ;</p> <p>Les calculs des coûts sont cohérents avec le point d'amélioration de la performance visé ;</p> <p>La performance et le risque sont mesurés pour chacune des activités.</p>
	<p>Construire et ajuster les budgets afin de chiffrer le coût prévisionnel des activités en respectant la demande exprimée par le client et en tenant compte du contexte interne et externe à l'entreprise</p>	<p>Les budgets sont complets et réalistes ;</p> <p>Les écarts sur budget sont expliqués ;</p> <p>Les mesures correctives sont envisagées sous forme d'un plan d'actions.</p>	

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

	<p>Construire un diagnostic opérationnel et financier en choisissant des indicateurs afin d'optimiser le pilotage des opérations logistiques et d'améliorer la performance de l'activité</p>	<p>entreprise, donnant lieu à la rédaction d'un rapport écrit et à un entretien technique d'une durée d'1 heure (soutenance).</p> <p>VAE: Le bloc de compétences est validé par l'analyse et l'évaluation des activités professionnelles réalisées dans le domaine.</p> <p>La session de validation du bloc de compétences « mettre en place un processus d'amélioration continue » intègre un professionnel du domaine d'activités au processus d'évaluation des compétences.</p>	<p>Les indicateurs clés retenus rendent compte de la situation opérationnelle et financière ;</p> <p>L'audit des opérations met en évidence le degré de conformité des pratiques au regard des indicateurs choisis ;</p> <p>Le plan d'actions proposé permet l'amélioration continue de la performance opérationnelle.</p>
--	---	---	--

Le cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle